



ANNEXE I

PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE COUVERTS PAR L'OCM

Code NC	Désignation des marchandises
a) 0301	Poissons vivants
0302	Poissons frais ou réfrigérés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du n° 0304
0303	Poissons congelés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du n° 0304
0304	Filets de poissons et autre chair de poissons (même hachée), frais, réfrigérés ou congelés
b) 0305	Poissons séchés, salés ou en saumure; poissons fumés, même cuits avant ou pendant le fumage; farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de poisson, propres à l'alimentation humaine
c) 0306	Crustacés, même décortiqués, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure; crustacés non décortiqués, cuits à l'eau ou à la vapeur, même réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure; farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de crustacés, propres à la consommation humaine
0307	Mollusques, même séparés de leur coquille, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure; invertébrés aquatiques autres que les crustacés et mollusques, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure; farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets d'invertébrés aquatiques autres que les crustacés, propres à la consommation humaine
d)	Produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs; animaux morts des chapitres 1 ou 3, impropres à l'alimentation humaine
	– Autres
	– – Produits de poissons ou de crustacés, mollusques ou autres invertébrés aquatiques; animaux morts du chapitre 3:
0511 91 10	– – – Déchets de poissons
0511 91 90	– – Autres
e) 1212 20 00	Algues
f)	Graisses et huiles et leurs fractions, de poissons, même raffinées, mais non chimiquement modifiées:
1504 10	– Huiles de foies de poissons et leurs fractions
1504 20	– Graisses et huiles de poissons et leurs fractions, autres que les huiles de foies

▼B

Code NC	Désignation des marchandises
g) 1603 00	Extraits et jus de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques
h) 1604	Préparations et conserves de poissons; caviar et ses succédanés préparés à partir d'œufs de poisson
i) 1605	Crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, préparés ou conservés
j)	Pâtes alimentaires, même cuites ou farcies (de viande ou d'autres substances) ou bien autrement préparées, telles que spaghetti, macaroni, nouilles, lasagnes, gnocchi, ravioli, cannelloni; couscous, même préparé
1902 20	– Pâtes alimentaires farcies (même cuites ou autrement préparées):
1902 20 10	– – contenant en poids plus de 20 % de poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques
k)	Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de viandes, d'abats, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques, impropres à l'alimentation humaine; cretons:
2301 20 00	– Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques
l)	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux
2309 90	– autres
ex 2309 90 10	– – solubles de poissons